

N°12 NOVEMBRE 2024

LA REVUE

sur les tiers-lieux

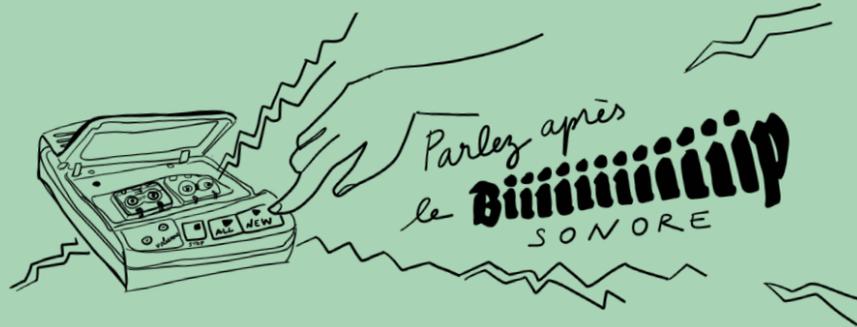


(X)

la

coopérative

tiers-lieux



- P 4.....
- > Le logement passerelle, un tremplin pour l'accueil
- > Un espace d'émancipation pour habiter son quartier
- P 16.....
- > Une location de voyage ou d'affaire responsable
- P 20.....
- > J'en ai rêvé... du biscuit à la Révolution des oeillets !?!
- > Réhabiliter les fermes en logements sociaux paysans
- P 28.....
- > Se soulever et atterrir



P 5. De l'accueil à l'habitabilité

P 17. La solidarité, un chantier à partager



P 23. Déconstruire pour (re)construire, fabriquer pour faire tiers-lieu

La bonne recette

- P 13. L'hospitalité
- P 21. Le « Permis de Construire Solidaire »



- P 14. Rejoindre une communauté d'hospitalité
- P 22. Lancer une permanence « Permis de Construire Solidaire »

TRONCHE

≡ *de tiers-lieux* ≡

- P 10. La vieille école

L'AVIS DE L'EXPERT·E

contrepoint



- P 26. Dépasser la propriété par le démembrement

ÉDITO

Des tiers-lieux pour mieux CO-habiter sur la Terre

Notre époque nous bouscule. Dépassement de sept des neuf limites planétaires définies par le Stockholm Resilience Centre comme assurant l'habitabilité de la Terre, des structures socio-économiques bloquées en mode « production infinie dans un monde fini », des organisations politiques qui favorisent et amplifient les inégalités sociales, l'exclusion et le racisme. Beaucoup de défis se dressent face à nous ! Notre époque est probablement charnière entre des modes de vie qui mettent en danger les populations humaines et un mode de vie en équilibre avec le vivant.

Nombre de penseurs se sont emparés de cette polycrise intrinsèquement liée aux bouleversements écologiques. Le philosophe Alexandre Monin et ses comparses d'Origens Media Lab parlent de redirection écologique, l'ancien professeur de développement durable Jem Bendell suggère une Adaptation Radicale selon 4R (Résilience, Renoncement, Restauration et Réconciliation), l'anthropologue Bruno Latour nous invite à réfléchir à « Où atterrir ? », Bill Mollison et David Holmgren concepteurs de la permaculture nous donnent des clefs pour concevoir des systèmes humains qui réparent et agrémentent nos environnements... En effet, il s'agit de penser, mais surtout, d'expérimenter comment ré-habiter nos territoires de vie, proches ou lointains. En prenant en compte, à l'instar d'Edgar Morin, nos impacts sur le Local et le Global. Joliment résumé par Frédéric Bosqué de l'écosystème Tera (47) : le Glocal. Évaluer nos besoins, au regard des besoins de tou.te.s, de tout le reste du vivant et des éléments naturels nécessaires au maintien de la Vie : CO-habiter juste !

Nous vous invitons dans ce numéro à explorer comment ré-habiter nos territoires. À réfléchir au rôle que peut jouer la dynamique tiers-lieux dans ce mouvement de réinvention de nos façons d'habiter la Vie. Mais aussi, comment l'habitat peut faire naître ou alimenter la dynamique tiers-lieux en offrant des lieux sécurisés qui favorisent l'émancipation et la rencontre. Nous questionnerons l'opportunité qu'offrent les tiers-lieux pour favoriser le pouvoir d'agir des habitants d'un territoire et l'opportunisme de politiques publiques qui se désinvestissent de certains terrains ou sujets jugés, non rentables.

Nous espérons que vous serez inspiré.e.s par les expériences hors tiers-lieux, des réflexions et des retours d'expériences qui nous ont tapés dans l'œil et mis.e.s en joie.

Belle promenade sur le chemin de la CO-habitation !

Pauline PALASSY, Facilitatrice de résilience
Membre du Conseil de Surveillance de la Coopérative Tiers-Lieux

« Évaluer nos besoins, au regard des besoins de tou.te.s, de tout le reste du vivant et des éléments naturels nécessaires au maintien de la Vie : CO-habiter juste ! »



Stéphane GRASSER, Urbaniste, Directeur Général



© Faux-la-Montagne Éco Hameau du Four à pain

LE LOGEMENT PASSERELLE, UN TREMLIN POUR L'ACCUEIL

Changer de vie, de région, de métier... Nombreux sont celles et ceux qui se projettent dans un ailleurs rêvé, avec l'espoir de commencer quelque chose de neuf.

Mais quand vient le moment de sauter le pas, les obstacles se dressent, qu'il s'agisse de configurer son projet d'activités, de trouver un toit, d'identifier les bons interlocuteurs, etc.

Le logement passerelle porté par la coopérative l'Arban tente d'apporter des réponses à certaines de ces questions.

Dédié à la location temporaire, ce logement meublé, auquel est adjoint un garde-meuble, permet en effet à des ménages désireux de s'installer sur le sud Creuse de passer deux ans maximum à tester leur projet de vie et d'activités sans plus se soucier de leur hébergement.

Conçu pour pouvoir abriter une famille avec enfants à des tarifs comparables à ceux du logement social, il est implanté dans un environnement porteur, au cœur d'un bourg riche d'initiatives et de services, et constitue autant un lieu qu'un outil dédié à l'accueil de nouveaux habitants.

À ce titre, si l'Arban en est bien le propriétaire bailleur, c'est en lien avec le service de la communauté de communes chargé de l'accueil et de l'accompagnement des nouveaux arrivants que se fait l'identification et la sélection des candidats. Une manière de garantir les intentions initiales du projet, mais aussi d'intégrer au plus tôt ces personnes dans un environnement propice au développement de leur projet.

Et cela semble plutôt bien fonctionner. Ce sont ainsi cinq ménages qui sont passés entre ses murs depuis sa mise en service, avec *in fine* quatre installations sur le secteur.

Nathalie CÉLARIÉ, Chargée de projet
Autonomie du Pas Si Loin

UN ESPACE D'ÉMANCIPATION POUR HABITER SON QUARTIER

À Pantin (93), le long du périphérique, le quartier du Pas Si Loin est confronté à de nombreuses difficultés : pauvreté, habitat ancien dégradé, insécurité, etc. L'un des objectifs est de créer du lien et favoriser la mixité sociale. Le tiers-lieu propose une diversité d'activités, lors de temps conviviaux ouverts à tous les âges, genres et cultures, avec une attention particulière portée à la place des femmes ainsi qu'aux personnes en perte d'autonomie.

Il s'agit d'un quartier densément habité avec près de 16 000 personnes résidant dans un rayon de 500 mètres autour du lieu. Le niveau de vie est particulièrement bas : environ 15 000 euros annuels par personne, soit 44 % de moins que la moyenne de la Métropole du Grand Paris et 22 % de moins qu'en moyenne à Pantin.

C'est dans ce contexte que nous avons rencontré Annie, une retraitée dynamique, coquette, de petite taille aux yeux rieurs, qui ne fait pas du tout ses 75 ans ! Amatrice de danses, elle fréquente les cours de salsa et de rock toutes les semaines dans différentes associations de danse de la ville et bien-sûr au Pas Si Loin.

Habitante du quartier depuis plus de 35 ans, elle déplore la dégradation de la place des femmes dans l'espace public : jeunes femmes sifflées, mains baladeuses lorsqu'il s'agit de se faufiler entre les nombreux vendeurs à la sauvette installés à la sortie du métro, etc. Un jour, elle a lancé un message sur le WhatsApp : « Hé les filles, qui viendrait avec moi dimanche matin boire un café au Flash [café jouxtant le Pas Si Loin] pour montrer aux hommes qu'on a nous aussi le droit d'aller au café ? ».

Quand le pouvoir d'agir refait surface, c'est qu'on a réussi à faire communauté au sein du tiers-lieu, non ?

© Le Pas Si Loin



dossier

feed
BACK

Article issu du Magazine « La Fabrique Creusoise »
Élise LEVET, Agence Elma [texte],
Émilie LORDEMUS [graphisme] et le réseau Têla

DE L'ACCUEIL À L'HABITABILITÉ

¹ Dispositif « Fabriques de territoire » Disponible sur : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/fabriques-de-territoire-582>

¹ Démarche de Têla pour répondre au dispositif : « La Fabrique Creusoise ». Disponible sur : <https://reseau-tela.org/la-fabrique-creusoise/>

La Creuse, territoire rural, a besoin de faciliter l'installation de nouvelles populations, c'est un fait. Mais les politiques d'accueil, pensées au départ comme des leviers pour faire du développement local, se réduisent désormais à des stratégies marketing centrées sur l'attractivité, qui mettent en concurrence les territoires à grands coups d'affiches dans le métro parisien. Et si on faisait un pas de côté, si on pensait « habiter » plutôt que « résider » ? C'est le travail que le réseau Têla a choisi de mener lors de la « Fabrique de territoire¹ », avec en point d'orgue « Les Assises Debout », festival des Tiers-Lieux creusois. Une réflexion sur les conditions d'habitabilité, pour répondre à cette question centrale : de quoi ai-je besoin pour habiter mon territoire ? Et, en corollaire, quel rôle jouent les tiers-lieux ?



Guéret, 15 septembre 2023, deuxième jour des Assises Debout.

Lors de la table ronde organisée sur le thème « comment habiter son territoire ? », Patrick Mounaud, maire de Flayat, constate qu'« avant, beaucoup de nouvelles populations venaient et repartaient. Maintenant, ils restent. » Que s'est-il passé ?

Il y a 20 ans, on menait des politiques d'accueil. C'est-à-dire que l'on travaillait à savoir recevoir les personnes qui arrivent et à les aider pour faciliter leur installation. Quand on a commencé à parler d'attractivité, un pas a été franchi : le but était d'attirer de nouvelles personnes pour qu'elles viennent s'installer. Avec des « territoires prêts à se vendre au diable pour accueillir des CSP+² en télétravail grâce à la fibre », selon Jean-Yves Pineau, directeur de l'association Les Localos³, compagnon de route du réseau Têla.

TGV et autoroutes deviennent indispensables pour qu'un territoire soit qualifié d'attractif. « Le territoire n'est alors qu'un décor, au lieu d'un support. »

La notion d'habitabilité va plus loin. Elle permet de faire en sorte que ces nouvelles populations puissent réellement habiter le territoire, pas seulement y résider, tout en cohabitant avec les personnes qui y ont toujours vécu. Travailler sur l'habitabilité, c'est agir pour qu'un territoire soit habitable, pour que chacun.e puisse s'y épanouir et s'y inscrire socialement.

« Les Assises Debout » Festival des Tiers-lieux creusois ou *Comment construire ensemble un territoire habitable ?* Festival ayant eu lieu les 14, 15 et 16 septembre 2023 à Guéret organisé par le Réseau Têla.

² Catégories socio-professionnelles ayant un niveau de vie supérieur à la moyenne en France.

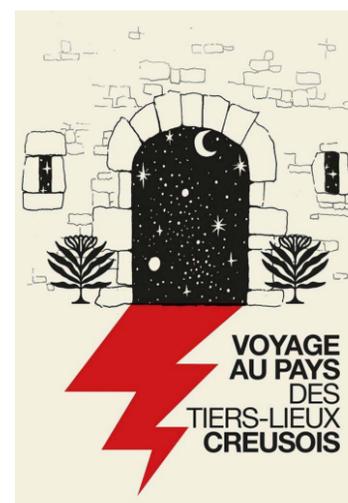
³ <https://www.localos.fr/>

JOIE & TÉNACITÉ, BORDEL !

Les tiers-lieux, par leur capacité à favoriser les croisements et les connexions et à (re)créer des liens perdus ou insoupçonnés, à accompagner des démarches citoyennes, ou encore grâce à leur connaissance fine des dynamiques locales, constituent de réels espaces ressources pour offrir aux habitant.e.s un cadre de vie désirable. Ils réinterrogent les modes de vie, d'habitation et de production, permettant de penser les bifurcations nécessaires au monde de demain.

Tel un mégaphone pour valoriser les communs et poser ensemble un œil bienveillant sur ce qui est en route dans les campagnes, le réseau Têla et l'ensemble de ses membres ont organisé en septembre 2023 le premier festival des Tiers-Lieux creusois - et au-delà.

Aperçu d'un événement touffu pour partager un condensé de ce que sont, font et génèrent les Tiers-Lieux, acteurs d'une manière d'habiter résolument vivante.



TÊLA RÉSEAU DES TIERS-LIEUX CREUSOIS
22, Avenue Charles de Gaulle
23000 Guéret
<https://reseauatela.org/>

DE QUOI A-T-ON BESOIN POUR MIEUX HABITER UN TERRITOIRE ?

La liste de nos besoins à satisfaire pour pouvoir habiter un territoire est longue : logement, travail, transports, écoles, santé, commerces, services publics, sport, culture, relations sociales et amicales, sécurité, nature...

Tout ce qui rend la vie supportable et désirable. Amandine Bonnaud, de la communauté de communes Creuse Grand Sud, souligne que « selon le profil, le cocktail est différent, mais le but est le même : l'épanouissement personnel ».

Les chiffres rappelés lors de l'ouverture des Assises Debout sont parlants : 25% des Creusois doivent se déplacer plus de 7 minutes pour accéder aux services de proximité tels qu'une boulangerie, un médecin ou une bibliothèque, contre seulement 7% en Nouvelle-Aquitaine. 1/3 des habitantes de la Creuse vivent hors des modestes aires urbaines que sont Guéret, Aubusson et La Souterraine. Les Creusois.es sont les moins nombreux.ses de France à vivre dans un « pôle d'attraction des villes ».

1/3 des habitant.es de la Creuse vivent hors des modestes aires urbaines que sont Guéret, Aubusson et La Souterraine.

TIERS-LIEUX ET HABITABILITÉ

Les tiers-lieux, dans ce contexte, viennent répondre à des besoins essentiels. Travailler, manger, se cultiver, se rencontrer... Certains tiers-lieux s'emparent du sujet des logements vacants, d'autres organisent la mobilité via le covoiturage, d'autres facilitent l'accès à un espace de travail... Au-delà de ces besoins fondamentaux, les tiers-lieux élargissent la notion d'habitabilité à la nourriture intellectuelle, au pouvoir d'agir, à l'implication de la population pour agir sur son territoire.

Tiers-Lieux et habitabilité (suite)

Le réseau Téla s'est saisi de la « Fabrique de territoire » pour fédérer les lieux et affirmer leur rôle clé. En effet, chaque tiers-lieu est une porte d'entrée sur son territoire, et fabrique de l'habitabilité, en lien avec les associations, les secrétaires de mairie et les autres acteurs.

Les tiers-lieux creusois en particulier accomplissent un travail colossal dans deux directions très concrètes, en lien direct avec l'habitabilité : ils se font relais de services publics défaillants, et s'emparent, notamment, de la question de l'alimentation.

En effet, dans la situation actuelle de recul des services publics en France, le diagnostic est sans appel : l'écart entre les besoins et l'offre se creuse, ouvrant la porte à une offre privée lucrative qui aggrave les inégalités.

La position des tiers-lieux est claire, ils utilisent de l'argent public pour rendre des services au public. Ainsi, le Café de l'Espace a repris le point Poste menacé de fermeture. La Palette apprend aux usagers à remplir leurs papiers, et à Guéret, les conseiller·ères numériques sont installés à la Quincaillerie. « On prend le relais, même si parfois on a l'impression de se tirer une balle dans le pied. », constate Pierre Jeannot.

Sur l'accès à une alimentation locale, saine, de qualité et accessible à tous·tes, l'envie de multiplier les drives de producteurs et de mutualiser les ressources s'est amplifiée ces dernières années. Deux exemples : à Gentioux, La Bascule s'est emparée de la question de la précarité alimentaire. Au programme, commandes groupées auprès de producteurs sélectionnés, marché hebdomadaire, épicerie associative et une première expérience de sécurité sociale alimentaire (voir page 15 de « La Fabrique Creusoise - Les tiers-lieux : des communs pour mieux habiter »).

L'association organise également des banquets pour soutenir des causes. Et à Peyrat-la-Nonière, Pépi'Nonière est un tiers-lieu nourricier, avec neuf hectares de terres, une grange et une boutique. L'idée, c'est de mutualiser des espaces agricoles et des outils.

L'association vend des légumes cultivés écologiquement au prix du conventionnel, et le projet « patates en commun » permet aux habitant·es de venir cultiver leurs pommes de terre en étant accompagnés. Enfin, la Quincaillerie accueille Les Cagettes Chouettes⁴. Cette association propose un drive fermier local et biologique qui alimente aussi celui de Maisonnisses.

COHABITER

Habiter, c'est aussi cohabiter. Avec nos pairs, qui fréquentent les mêmes lieux que nous, avec les récent·es habitant·es, avec les Creusois·es d'origine, avec les gens de passage. Cette question de la cohésion sociale et territoriale a fait l'objet de plusieurs discussions pendant les trois années de « La Fabrique Creusoise » et lors des Assises. Pour les populations originaires du coin, faire de la place et savoir accueillir ne se décrète pas, cela s'organise et se cultive. En effet, des tensions peuvent voir le jour, entre sentiment de concurrence pour les un·es et de supériorité pour les autres, méconnaissance des aspirations des nouvelles populations pour les un·es et méconnaissance des traditions locales pour les autres. Pour favoriser l'intégration, le territoire se doit d'être vivant, ouvert et désirable pour toutes les catégories de population, pas seulement pour les nouvelles, sans aller jusqu'à l'assimilation, qui demanderait aux populations les plus récentes de se fondre dans une identité qui n'est pas la leur.

Ainsi, au cours des réunions Telagora sur l'engagement politique citoyen, de même que lors de la table ronde sur l'habitabilité, le constat est partagé : on a besoin de lieux pour s'exprimer, débattre, voire, selon certain·es, s'engueuler. Ce sujet est intimement lié à celui de l'entre-soi dont on accuse les tiers-lieux. Il est nécessaire de créer du débat et d'oser entrer en conflit, pour mieux se connaître et sortir de cet entre-soi. En effet, nous sommes différent·es, nos besoins sont différents.

⁴ <https://lescagetteschouettes.socleo.org/>

Les tiers-lieux jouent justement ce rôle de lieux de confrontation et de débat. En valorisant ce qui, également, fait commun. Pour Élise Lugeon, de Pépi'Nonière, « finalement, ce qui rassemble tous les habitant·es, c'est l'amour du territoire... Il y a une part sensible dans l'habitabilité. C'est un point de convergence entre chasseurs et "babos". » L'identité, la singularité du territoire forge son image sensible, et donc désirable.

REMETTRE EN QUESTION LE SYSTÈME

Si l'on s'en tient à la logique capitaliste, tout ce qui n'est pas rentable n'est pas viable. D'où la nécessité d'interroger ce système pour continuer à rendre nos territoires habitables. Les tiers-lieux membres du réseau Téla partagent des constats communs sur la situation écologique et sociale, notamment sur le fait que les services publics n'ont aucunement vocation à être rentables. Nous savons qu'il nous faut désormais vivre, consommer et travailler différemment. Les tiers-lieux jouent un rôle essentiel dans cette transition, avec en ligne de mire l'intérêt général et le bien vivre ensemble.

D'après Jean-Yves Pineau, « le travail en réseau permet de dépasser la frontière du "eux" vers celle du "nous". C'est à ce "nous" que sont attachés les tiers-lieux, tant par leurs valeurs d'ouverture et d'hospitalité, que par leur modèle de gouvernance. » Certaines se saisissent déjà de la question économique pour trouver des solutions dans l'économie sociale et solidaire.

POSTURE D'ACCUEIL ET HOSPITALITÉ

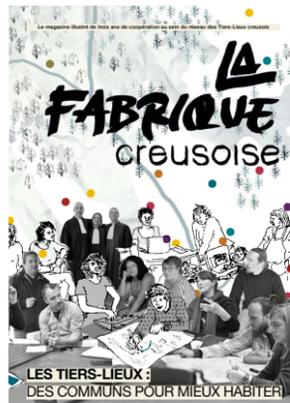
Lors des Assises, ces réflexions se sont incarnées notamment autour de la notion d'hospitalité. Au fait d'accueillir tout le monde, s'ajoute ici la notion de convivialité. L'étranger·ère devient alors hôte. À la Métive par exemple, « toute personne, quelle qu'elle soit, d'où qu'elle vienne est la bienvenue (...) pour dormir, manger, se reposer, créer, échanger, lire, travailler, chercher, participer, observer, penser, rencontrer. »

La Creuse est depuis longtemps une terre de migration, et ce n'est pas un hasard si des artistes venu·es en résidence ont décidé par la suite de s'installer ici. Lors d'une table ronde organisée en septembre 2023 aux Assises Debout, un artiste avance sa définition de l'hospitalité. Pour lui, c'est « ce qui permet de donner la possibilité à celles et ceux qui viennent d'être empreintes de l'esprit du lieu dans lequel iels se trouvent, pas uniquement de "consommer" de la Creuse ». La réciproque fonctionne également ; elle permet aux Creusois·es d'origine de se rendre compte que les nouvelles personnes peuvent apporter quelque chose. Une participante cite « L'Iliade et l'Odyssée », où « les hôtes et les vagabonds sont d'abord accueillis à boire et à manger, et, le lendemain seulement, on leur demande d'où ils viennent, ce qu'ils cherchent. L'hospitalité est inconditionnelle. » Voilà qui résonne avec la formule occitane « Chabatz d'entrar » : la personne a commencé d'entrer, et on l'accueille pour qu'elle finisse d'entrer. Finalement, accueillir, c'est une occasion de se transformer, et l'accueil comporte une part de risque liée à l'altérité. « Cela résume bien ce que signifie "faire tiers-lieux" », estime Baptiste Ridoux, de la Quincaillerie.

En définitive, chaque brique composant « La Fabrique Creusoise » et le réseau Téla joue un rôle sur l'habitabilité du territoire de la Creuse. Ainsi, la Maison d'Icelle, la Boutiques des Idées, l'Alzire, le Chai, la Palette, VASI Jeunes, la Maison d'à côté, les Ateliers de la Mine, le Jardin des Communs, et tant d'autres encore, par l'attention qu'ils portent au territoire qui les entoure et aux personnes qui y vivent, par des actions ciblées, qu'il s'agisse d'organiser des concerts, des résidences d'artistes en lien avec l'école ou de faire du jus de pomme en commun, font vivre le cœur culturel et social des villages et répondent à des besoins fondamentaux.

Ces tiers-lieux rendent le territoire plus agréable et accueillant. Plus habitable, en somme.

ALLER PLUS LOIN



La Fabrique Creusoise - Les tiers-lieux : des communs pour mieux habiter. Le magazine illustré de trois ans de coopération au sein du réseau des Tiers-Lieux creusois. Magazine papier disponible sur demande au réseau Téla via mail : contact@reseautela.org.

Disponible en version web : <https://reseautela.org/la-fabrique-creusoise/le-magazine-illustre/>

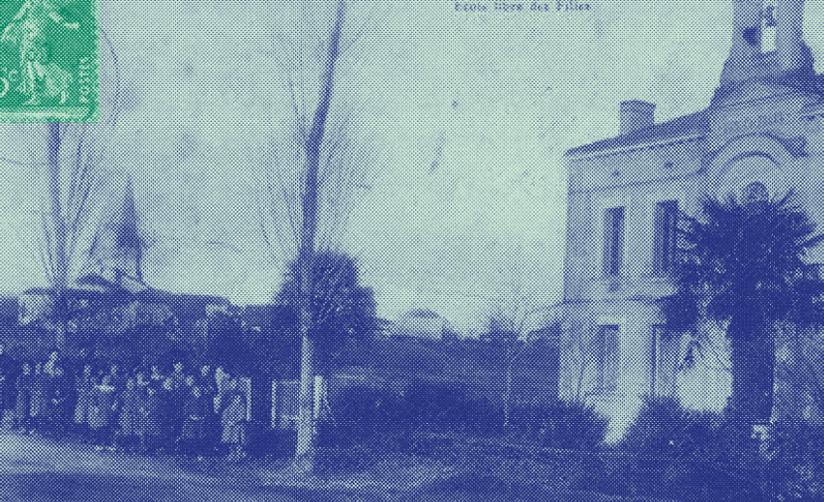
ALLER PLUS LOIN



Enregistrement audio - Table ronde *Habiter son territoire* - Débat lors des Assises Debout, à la Quincaillerie (Guéret).



Disponible sur : <https://reseautela.org/table-ronde-habiter-son-territoire-les-assis-debout/>



© La Vieille École : Carte Postale



TRONCHE

≡ de tiers-lieux ≡



Karine DUDOT

Facilitatrice et Co-fondatrice du projet La Vieille École de Bourgoynague

LA VIEILLE ÉCOLE

Où atterrir ?

L'invitation de Bruno Latour anime mes pensées de longue date et s'incarne lorsque je traverse le Lot-et-Garonne en 2020. Le département aux six frontières avec la Gironde, les Landes, le Lot, le Gers, le Tarn et la Dordogne et aux trois vallées de la Garonne, du Lot et du Dropt, niché dans le sud de la Nouvelle-Aquitaine.

C'est tout au Nord du département, collé à la frontière du Périgord que je découvre La Vieille École¹, cet ancien pensionnat de jeunes filles bâti en 1873 au bord de la D1 qui relie les bastides de Miramont-de-Guyenne et Castillones, avec son architecture remarquable, au cœur du village de Bourgoynague. Drôle de nom avec ses trois « G » que personne n'arrive à prononcer. Il fait d'ailleurs partie de l'association des villages au nom drôle et burlesque ! Le décor est charmant, l'histoire est jolie et le projet de venir ici faire pousser un projet d'espace citoyen allume une petite flamme.

Sans préméditation, au hasard d'une déambulation je découvre un lieu patrimonial qui résonne avec une conviction profonde : la transition écologique se joue là, dans les territoires, au plus près des habitants...

Mais comment investir un territoire dont je ne suis pas native, dont je connais peu l'histoire, qui est décrit comme pauvre, déserté, façonné par une agriculture réputée nourricière et dont les habitants « les ruraux » nourrissent une méfiance envers « les urbains » donneurs de leçon, pourvoyeurs de lois entravantes, qui n'ont pas les codes de leurs paysages et de leur histoire.

Je me pare de mon costume de néo-rurale, sans ambition de reconversion agricole, ni envie de posséder un âne ou autres poules (!) et je commence mon arpenteur. Je découvre à la fois des habitants accueillants et plutôt bienveillants face à un projet encore mal formaté, observateurs au sourire poli, parfois prêts à se laisser

convaincre et surtout intrigués du devenir de l'École habitée depuis trente ans par des étrangers et seulement ouverte aux touristes. Très vite je sens s'allumer dans leurs yeux et dans leur cœur la petite flamme d'espoir de revenir à l'École, de pouvoir ré-investir ce lieu qui fait partie de leur histoire parce que leur grand-mère, leur mère, leur tante et autre sœur y ont été scolarisées, parce qu'ils s'y sont mariés, ils y ont célébré... ils y ont écrit une partie de leur histoire.

Le processus d'adoption est un chemin d'humilité, d'écoute et d'apprentissage que j'emprunte avec enthousiasme, muée par la conviction que nous avons à apprendre les uns des autres, que je peux trouver ma place dans ce paysage qui ne m'est pas familier mais dont je perçois une vibration inspirante. Comme toute aventure, cette histoire s'inscrit dans un temps qui n'est pas celui des projets formatés. C'est un temps autre, comme une boucle qui se déploie au gré des expériences. Quel en est le récit ? Comment passer du singulier au collectif ? Quoi faire pour mobiliser ? Est-il possible de révéler l'invisible ? L'expérimentation s'impose au projet, en distillant innovation, bouscèlement des idées, arpentage des mots... le chemin fait partie de l'aventure.

¹ La Vieille École est le nom usuel donné par les habitants et que nous avons choisi d'adopter pour notre projet porté par l'association que nous créons : Les copains de la Vieille École.

« ...ré-investir ce lieu qui fait partie de leur histoire parce que leur grand-mère, leur mère, leur tante et autre sœur y ont été scolarisées, parce qu'ils s'y sont mariés, ils y ont célébré... ils y ont écrit une partie de leur histoire. »



© Marion Revoyre Passé, présent, futur



à droite : © La Vieille École : le Préau

HABITER LES MARGES

Le projet est double : entrepreneurial et familial. Nous venons nous installer dans l'École en famille. Nous cohabitons avec le projet de faire tiers-lieu. Nous écrivons une nouvelle histoire, décidés à en découdre avec l'énorme transit sociétal. Nous dressons de nouvelles cartes à partir du lieu, inspirées de celles-ci et inspirées de celui-ci, par le territoire et son histoire.

Nous commençons par tracer les marges, lieux des possibles, lieux d'évasion, lieux de création. Le centre, cette Vieille École qui a façonné des élèves à respecter la marge dans leurs cahiers au fil du temps : très jeunes filles, sœurs évangélistes, puis le temps de l'école pour tous, de la mixité... Elle a muté avec la grande histoire, celle de l'éducation, de l'émancipation, de la laïcité et elle s'est façonnée une histoire qui fascine. Une maison qui a vibré au son des rires et des pleurs, frêmi du froid et des punitions, accueilli inconditionnellement, laissé des souvenirs émus.

Comment faire revivre les fondements de cette École singulière mêlant apprentissage et hospitalité ? Notre chemin nous conduit vers l'adoption de cette double vocation qui met en résonance le projet de tiers-lieu. Nous explorons les marges depuis ce centre qui a généré des transformations sur son territoire et ses habitants.

Notre proposition faite aux habitants est de ré-investir l'École, lieu symbolique, de renouer avec l'apprentissage pour comprendre un monde qui change et d'explorer les marges pour y bifurquer, pour innover et faire transition. Notre mode d'action installe un processus de dialogue en profondeur, qui favorise l'émergence d'intelligence collective. Inspirés par David Bohm qui rappelle « qu'il est urgent d'ouvrir notre conscience et être capable de penser ensemble afin de faire intelligemment tout ce qui est nécessaire dans notre monde aujourd'hui », nous invitons les gens à investir l'École et à penser ensemble de manière cohérente pour se (re)donner du pouvoir d'agir.

La Vieille École hospitalière nous permet d'explorer d'autres formes d'habiter. Aujourd'hui, celle du tourisme solidaire avec l'ambition de mêler dans un même lieu, touristes « ordinaires » et familles éloignées des vacances pour instaurer là aussi un espace de rencontre et de dialogue.



© La Vieille École : intérieur

Rester dans la marge, celle de ne pas avoir accès aux vacances, est un renoncement au bien-être contre lequel nous apportons notre contribution avec modestie et bienveillance. Notre projet est également nourri par l'ambition de construire un hameau léger qui permettra d'élargir et de pérenniser cet accueil tout au long de l'année. Au-delà des touristes, les relégués dans les marges, parce que trop vieux, trop abimés, pas assez riches, pas entourés... seront des habitants de passage dans l'École qui se propose d'être une étape de réconfort et d'écoute dans leur parcours. Un lieu, tiers, qui cultive un climat de soin par une coopération régulatrice.

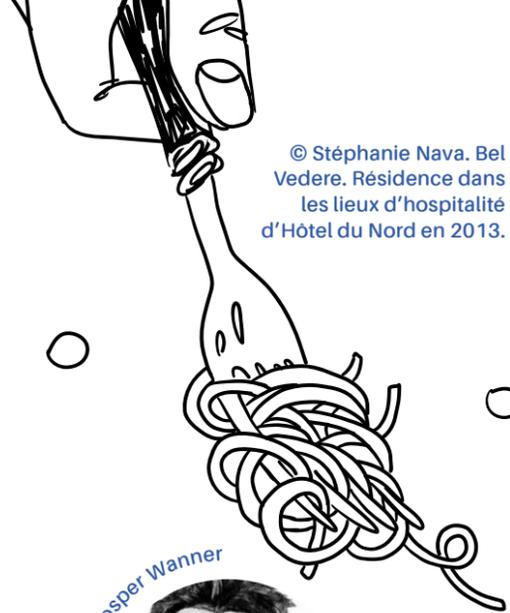
Finalement on reboucle avec l'idée que pour commencer à inventer un nouveau monde, il est nécessaire et logique de commencer par l'école. Le lieu par lequel passent et se croisent tous les futurs citoyens et citoyennes. Pour nous assurer que nous bénéficions tous de savoirs qui nous permettront de développer nos propres réflexions, et ainsi exprimer pleinement notre propre citoyenneté. La Vieille École prend sa part dans l'émancipation individuelle et collective, dans l'éclairage des citoyens pour leur (re)donner confiance dans leurs capacités de faire des choix libres, éclairés et conscients.

- Pratiquer la digression, le pas de côté, avec légèreté et humour
- Zone d'influence, de glissement, d'appropriation
- Lieu de passage
- Lieu de ressource
- Être un créateur de marges
- Vers le miracle, l'étonnement
- Vers le fou-rire définitif

La marge, continuel déplacement du centre

Notes de la compositrice Zabo Martin consignées dans la Revue qui vient #1 - Collection Les Utopiques

© La Vieille École : COPIL



© Stéphanie Nava. Bel Vedere. Résidence dans les lieux d'hospitalité d'Hôtel du Nord en 2013.

© Prosper Wanner



La bonne recette

de Prosper WANNER des Oiseaux de Passage, coopérateur, sociologue, ingénieur, enseignant et militant en France et Europe sur des enjeux d'hospitalité, de droits humains, de démocratie et d'État de droit.

L'HOSPITALITÉ

Peux-tu nous présenter la coopérative d'habitants Hôtel du Nord ?

Lorsque Marseille a été nommée capitale européenne de la culture, des élus, collectifs d'habitants, fonctionnaires, entreprises, artistes et associations des 15^e et 16^e arrondissements ont imaginé et proposé de créer Hôtel du Nord, une offre d'hospitalité de cinquante chambres d'hôtes chez l'habitant, cinquante itinéraires patrimoniaux et cinquante hôtes pour faire découvrir Marseille par son nord. Leur but est de mettre en valeur les patrimoines, lieux, récits et personnes présents dans les quartiers nord afin d'améliorer l'existence de celles et ceux qui y vivent, travaillent et séjournent. Une proposition ambitieuse dans des quartiers qui n'existent toujours pas sur les cartes touristiques et qui restent difficiles d'accès.

Des personnes et organisations proposent leur accueil et partagent leurs récits dans des chambres d'hôtes, des gîtes urbains, des résidences associatives, une auberge de jeunesse, lors de balades patrimoniales, d'événements, de marchés, et à travers la publication d'ouvrages, des productions locales et des créations artistiques. La coopérative réunit presque une centaine de membres dont une vingtaine d'hébergés et un catalogue d'une centaine de balades, d'une trentaine d'ouvrages et diverses productions locales : savons, miels, thés, cartes postales, jeux, promenades sonores, etc.

Cela a demandé de comprendre et adapter les cadres juridiques existants du tourisme à ses formes d'hospitalités et de récits pluriels. Une école des hôtes accompagne les personnes dans l'exercice de ces nouvelles libertés et responsabilités patrimoniales : ouverture de chambres chez l'habitant, découverte des principes coopératifs, création de balades patrimoniales, recherche en archives, etc. La coopérative mutualise des outils internet, une billetterie, une marque, une assurance, un statut d'agence de voyage et la licence d'entrepreneur du spectacle.

Pourquoi avoir créé la plateforme coopérative Les oiseaux de passage ?

En 2015, Hôtel du Nord s'est associé au sein de la SCIC Les oiseaux de passage avec d'autres personnes issues du syndicalisme, de l'éducation populaire, de la transition écologique, du tourisme social et de la culture pour développer une plateforme numérique qui mette en valeur ses hospitalités et ses récits. Cela demande un important travail de recherche et développement à partir des pratiques de ses membres, en lien avec des universités.

La SCIC mène ses travaux de recherche sur les tiers-lieux hospitaliers et communautés d'hospitalité qui accueillent au-delà des seuls touristes, qui proposent le réconfort au-delà du seul confort (commun, contributif, vivant, relationnel, sobre) et qui valorisent la diversité des récits de leurs membres et lieux de vie à partir de leurs données sensibles.

Les résultats de ses travaux sont intégrés à sa plateforme coopérative, publiés dans des articles scientifiques et grand public et transmis dans le cadre d'offres de formation : Du confort au réconfort ; Du B2B à la communauté d'hospitalité ; De la catégorie touriste à l'hospitalité plurielle...

Peux-tu nous présenter le concept de « communautés d'hospitalité » ?

Ce concept désigne et nomme une forme collective d'hospitalité qui prend en compte la pluralité des personnes accueillies au même titre que la diversité de formes d'accueil qu'elle nécessite. Elle est composée des hébergés, des tiers de confiance, des personnes de passage, des lieux, des pratiques et de tous ceux qui participent à l'hospitalité. Une personne de passage peut être hébergée chez un hôte, assistée par une personne tiers de confiance, bienvenue dans l'espace public et être accompagnée pour une balade en ville par une autre personne.

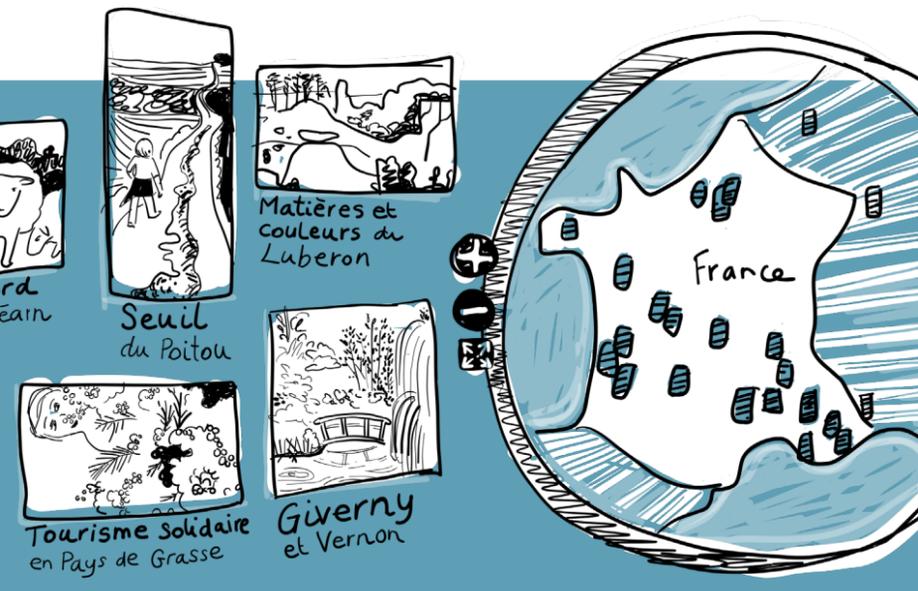
Les deux coopératives sont à ce titre associées à l'appel à des assises marseillaises de l'hospitalité pour concilier hospitalité, justice sociale et lutte contre le réchauffement climatique :

<https://marsactu.fr/agora/appele-pour-des-assises-marseillaises-de-lhospitalite/>



d'après « L'interface des hospitalités, Les oiseaux de passage ». Disponible sur : <https://lesoiseauxdepassage.coop/static/2991-l-interface-des-hospitalites>
[Consulté le : 31/05/2024]

Rejoindre une communauté d'hospitalité



© Sophie Baux Coopérative Tiers-Lieux d'après le site web Les oiseaux de passage

Les guides de voyage par les communautés locales

« Nous sommes des Passeurs de voyage, réunis en Communautés locales d'hospitalité. Nos guides de voyage sont des invitations à découvrir ce que l'on aime et ce que l'on souhaite partager avec vous sur nos destinations respectives. Nos hospitalités, nos créations, nos bons plans et nos récits. Bon voyage ! »



© Escapade Cistude en Canoë traditionnel canadien - FL'eau - Organisatrice d'escapades Canoë & Vélo

En vous mettant en lien, vous permettez à vos passagers une découverte augmentée de votre destination. Augmentée des regards, des points de vues, des sensibilités et des histoires de chacun des membres de la communauté.

Vous pouvez rendre visible les non-humains emblématiques et symboliques de votre destination. Une forêt, un animal, une rivière, un personnage légendaire, un savoir-faire, une place, un lieu, une tradition, etc. Eux aussi ont des hospitalités à proposer et très souvent c'est avec eux que nous co-produisons nos hospitalités. **Par exemple Florence dans les Landes coopère avec la rivière la Leyre pour proposer ses activités de découverte en canoë traditionnel. Cette rivière propose des hospitalités et elle a des choses à raconter. C'est pourquoi vous pouvez créer des portraits de ces non-humains et rendre visibles leurs hospitalités pour ainsi inviter les passagers à entrer en relation avec eux.**

Enfin, vous pouvez proposer des séjours et des récits à vivre. Pour raconter des histoires locales qui vous tiennent à cœur et indiquer aux lecteurs comment venir les vivre. Pour des récits à goûter, à sentir, à arpenter, à toucher, à utiliser, à voir, à entendre, etc.

Faire communauté c'est formuler une « Invitation au voyage » collaborative et riche de regards variés.

Ça fait écho ?!



01. ATTRAPEZ UNE TASSE DE CAFÉ / THÉ ET LISEZ LE TEXTE CI-APRÈS

Chez Les oiseaux de passage, nous abordons le voyage par l'angle de l'hospitalité. Notre raison d'être est de faciliter la rencontre entre hôtes et voyageurs, dans l'intérêt et l'enrichissement des deux parties. Mais pour nous l'hospitalité vie également dans la rencontre avec un milieu, avec des cultures, avec la faune, la flore, l'histoire et les histoires, les légendes, avec des productions, des créations, des personnes et des ambiances.

Vous pouvez nous rejoindre et créer votre portrait. Pourquoi un portrait et pas un profil ?

Car nous souhaitons nous présenter en tant qu'hôte dans nos singularités, à travers ce qui nous anime et à travers nos passions.

Vous pouvez partager des hospitalités marchandes, semi-marchandes et non-marchandes.

Car l'échange et la richesse vivent au-delà des seules prestations de services. Car l'hospitalité peut être proposée par des personnes qui en vivent ou qui complètent leurs revenus mais également par des personnes qui n'ont rien à vendre, qui veulent seulement partager des adresses, des lieux, des histoires et le regard aimant qu'ils portent sur leur destination.



La rencontre dans toutes ses dimensions, sensible car ouverte à tous les sens.

Pour cela nous avons créé une interface sur-mesure et adaptée au partage des hospitalités dans toutes leurs dimensions.

02. CONTACTEZ LES OISEAUX DE PASSAGE !

Pour rejoindre l'interface de voyage vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : **contact@lesoiseauxdepassage.coop** en nous expliquant en quelques lignes pourquoi vous avez été sensible à ce que vous venez de lire.

Vous pouvez vous créer un compte et commencer à créer votre portrait ainsi que vos hospitalités. Pour être publié il faudra tout d'abord que ce que vous publiez soit complet et correct (textes, photos, coordonnées, orthographe, etc.).

Devenez membre de la coopérative et suivez les ateliers / formations OU prenez le forfait « Mise en récit ».

Ensuite, il faudra que ce soit « sensible ». Si besoin d'aide vous pouvez suivre les ateliers de « Mise en récit de vos hospitalités ». Vous pouvez également suivre une ou plusieurs de nos formations pour aller encore plus loin et acquérir pleinement ces compétences. Enfin, vous pouvez prendre le forfait « Mise en récit » et c'est nous qui nous occupons de créer les textes et de publier les contenus de votre portrait de vos hospitalités.

04. VALIDATION Par Les oiseaux de passage

05. METTEZ DU SENSIBLE Dans votre présentation. ...vous pouvez être accompagnés !

06. LANCEZ VOUS ! Seul ou à plusieurs, de proche(s) en proche(s)

Vous pouvez commencer seul ou à plusieurs, puis petit à petit rendre de plus en plus visible la communauté locale d'hospitalité en invitant vos amis, voisins et collègues à vous rejoindre. Ou rejoindre la communauté locale d'hospitalité déjà existante sur votre destination si elle existe déjà.



© Lil'Pouss' : 5 tiny-houses installées dans le quartier St Maurice Pellevoisin



Christophe THOMAS, Co-fondateur de La Chtite Maison Solidaire

UNE LOCATION DE VOYAGE OU D'AFFAIRE RESPONSABLE

Derrière un grand portail, avenue Duray à Lille (59), se trouve un habitat partagé nomade. Proposé au budget participatif 2018 de la ville, Lil'Pouss' a accueilli ses premiers habitants en décembre 2023.

Né d'une vocation solidaire, ce projet a pris le chemin de l'écologie, inspiré par les bidonvilles. « Quand je voyais les bidonvilles, je me disais "ce n'est pas normal de vivre comme cela" et après m'y être rendu j'ai réalisé que "ce n'est pas normal de vivre comme moi, banquier". »

Lil'Pouss' rassemble au même niveau de confort, des citoyens sans abris qui l'augmentent et d'autres qui souhaitent le diminuer pour préserver notre planète.

Ce point de confort qui rassemble c'est celui de la tiny house.

Pour visiter : contact@lachimaisonsolidaire.com

© Lil'Pouss'

Habitat mobile, il nous permet de convaincre des propriétaires de friches de nous les confier transitoirement. La ville de Lille pour ce premier lieu.

C'est un habitat très peu consommateur en énergie, bien isolé, qui nous oblige à faire le tri dans nos affaires.

Comme c'est un symbole d'écologie, il nous permet d'être un écolieu urbain où les voisins sont les bienvenus. Notre mission est d'ailleurs de booster l'éco-responsabilité dans le quartier.

C'est un projet qui revisite l'inclusion. On fait chacun un pas vers l'autre. Et cette inclusion est boostée par notre construction participative. C'est même les voisins qui le financent en louant leurs chambres d'amis à des touristes.

Sur Lil'Pouss' tout le monde paye son loyer. La somme collectée vient financer le job proposé à celui qui ne pourrait pas payer son loyer faute de revenus. Et ce job a un impératif : faire du bien à la planète. Lil'Pouss' finance ainsi la transition écologique.



© Compagnons Bâisseurs

dossier



Martin DASSIEU, Directeur Développement et Innovation chez Les Compagnons Bâisseurs

LA SOLIDARITÉ, UN CHANTIER À PARTAGER

Les Compagnons Bâisseurs, un mouvement d'éducation populaire au service de l'amélioration des conditions de vie

Le mouvement Compagnons Bâisseurs est un réseau associatif spécialisé dans la lutte contre le mal-logement et l'amélioration du cadre de vie. Pour y parvenir, les quinze associations régionales déploient une démarche originale, l'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA) destinée à soutenir les habitants dans la rénovation de leur logement.

L'Auto-Réhabilitation Accompagnée repose sur l'entraide locale qui associe professionnels, bénévoles et volontaires dans la réalisation de chantiers d'amélioration de l'habitat. Cette démarche singulière entend favoriser la réalisation des projets de rénovation par l'apport en travail des habitants et contribuer par ses effets induits, à l'inclusion sociale des bénéficiaires en développant leur capacité d'agir. Les Compagnons Bâisseurs interviennent de façon inconditionnelle face aux différentes situations de vulnérabilité, quel que soit le statut des habitants (propriétaires, locataires, occupants sans-titre) ou la problématique habitat (insalubrité, précarité énergétique, maintien à domicile).





© Compagnons Bâisseurs

L'ATELIER DE QUARTIER, UN LIEU RESSOURCE CATALYSEUR DES DYNAMIQUES COLLECTIVES

Les Compagnons Bâisseurs sont principalement implantés au cœur des quartiers prioritaires d'habitat social. Ils animent en pied d'immeuble, des ateliers de quartier, lieux ressources ouverts aux habitants et dédiés à l'amélioration du cadre de vie. Avec plus de quatre-vingt dix espaces sur l'ensemble du territoire, aussi bien en métropole qu'en outre-mer, les Compagnons Bâisseurs ont développé un maillage de proximité au service de la convivialité urbaine.

Hébergé au sein du parc social, l'atelier de quartier dispose d'une bricothèque et propose des actions collectives (animations, chantiers solidaires) ou individuelles (dépannages pédagogiques, chantiers d'ARA) pour améliorer les conditions de vie à l'échelle du quartier. Dans le cadre de leurs interventions, les Compagnons Bâisseurs entendent plus particulièrement mettre à l'honneur les enjeux de sobriété (maîtrise des usages) de durabilité (réparation et entretien des équipements) ou de partage (prêt, mutualisation) en s'appuyant sur les dynamiques collectives à l'œuvre. Les actions développées par les associations connaissent toutefois un relatif essoufflement au regard de l'évolution des contextes d'intervention et nécessitent d'être repensées pour favoriser l'ouverture à de nouveaux publics. C'est dans cette logique que le mouvement questionne aujourd'hui la pertinence d'une démarche tiers-lieu appliquée aux activités.

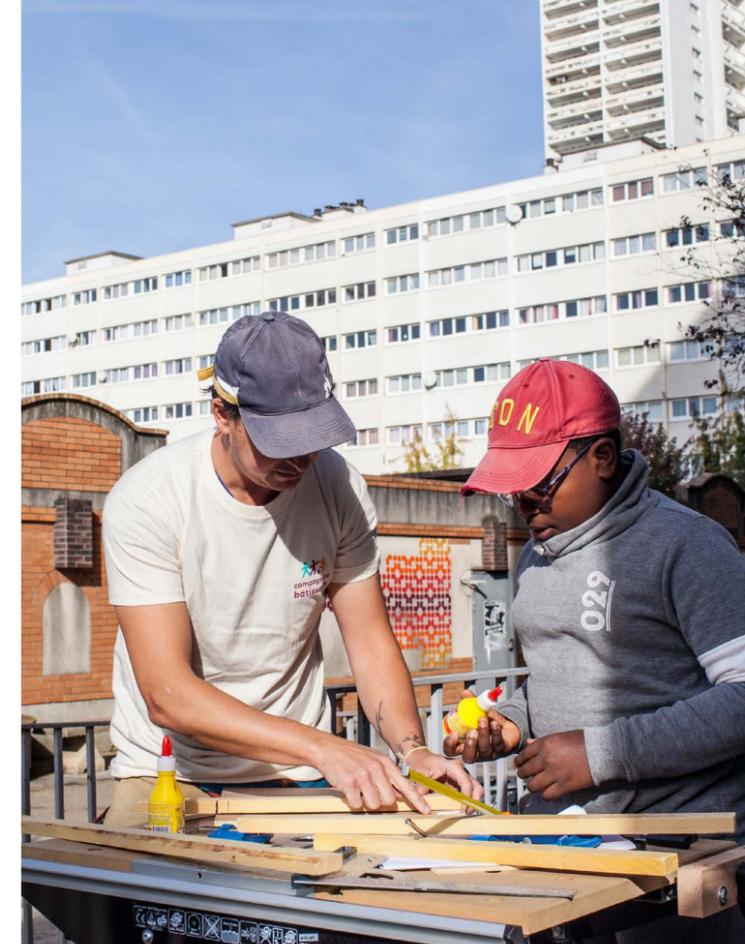
© Compagnons Bâisseurs



LES COMPAGNONS BÂISSEURS ET LA LOGIQUE DE TIERS-LIEU, « TO BE OR NOT TO BE » :

Depuis quelque temps les logiques « tiers-lieu » sont à l'ordre du jour au sein du mouvement Compagnons Bâisseurs. Cette approche n'est toutefois pas sans poser certaines questions au sein du mouvement car l'objet « tiers-lieu » reste bien souvent perçu comme le stade premier d'un processus de gentrification à l'œuvre au sein des quartiers populaires. Au-delà d'une simple évolution des modes de coopération, l'approche « tiers-lieu » doit démontrer sa pertinence en contribuant notamment à renforcer l'impact des actions engagées sur le terrain. La question reste posée.

La démarche engagée semble toutefois prometteuse dans sa capacité à conjurer les effets d'un relatif affaiblissement du modèle. Elle permet notamment par les synergies développées de proposer des réponses plus en adéquation aux besoins des habitants, dépassant les enjeux de l'habitat au sens strict. L'approche « tiers-lieu » formalise, voir institutionnalise dans certains cas, des coopérations territoriales autour de nouvelles thématiques d'intervention comme l'insertion professionnelle ou le bien vieillir. Le tiers-lieu impose *in fine* un renouvellement des logiques d'intervention en consolidant la place des habitants au cœur du projet et en assurant l'ouverture à de nouveaux publics qui, en première intention, n'auraient pas forcément osé pousser la porte de l'atelier de quartier.



© Compagnons Bâisseurs

POUR ALLER + LOIN



Daniel Cérézuelle, Guy Roustang, *Autoproduction accompagnée - Un levier de changement*, Éditions Érès, janvier 2019. Disponible sur : <https://www.cairn.info/autoproduction-accompagnée-9782749212135.htm>



Arnaud Loustalot, *Une solidarité en chantiers - Histoire des Compagnons bâisseurs*, Injep, décembre 2008.



Christel Jimenez, Sarah Marquet, ADEME, TBC innovations, *L'auto-rénovation accompagnée. Impacts et perspectives économiques pour les entreprises du bâtiment*, ADEME, juillet 2023.

Disponible sur : <https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/6378-l-auto-renovation-accompagnée-impacts-et-perspectives-économiques-pour-les-entreprises-du-batiment.html>



◆◆◆◆◆ Maud CARRICHON, Coordinatrice du Pôle Territorial de Coopération Économique Sud Aquitain

J'EN AI RÊVÉ... DU BISCUIT À LA RÉVOLUTION DES CÆILLETS !?!

Cette nuit j'ai rêvé que je partais sur mon vélo vers ce nouveau lieu que je ne connaissais pas encore. J'avais besoin de vérifier mes freins et on m'avait dit « Va voir à Grândola, y'a une maison des mobilités avec un atelier et plein d'autres trucs, tu trouveras ce qu'il te faut ! ».

J'enfourchais mon vélo direction l'atelier ! À mon arrivée, il m'était proposé de m'apprendre à réparer mes freins et j'en profitais pour visiter les lieux.

Dans mon rêve, c'était confus. On me parlait de révolution des œillets et de la chanson Grândola ! Je déambulais dans ces lieux. Au pied d'une résidence, plein de plantes dégoulinait des balcons. Il y avait du monde. À l'auto-école, une personne qui apprenait le code de la route ; dans un coin du restaurant, des enfants en train de jouer à « Qui est-ce ? », dans un autre, l'association de parents

de l'école voisine en pleine réunion, et toute une équipe de serveur.ses prêt.es à me faire goûter « un jus de fruits d'un petit producteur du coin, vous m'en direz des nouvelles ! ». Je m'étais alors installée pour m'en délecter en feuilletant la programmation de la salle de spectacle, qui n'en était pas tout à fait une. Au milieu des concerts il y avait aussi des conférences, des débats autour de sujets aussi divers que l'économie et la citoyenneté, le mieux manger... des sujets qui m'aideraient à mieux comprendre le monde et à pouvoir agir !

Une fois mon jus fini, je prenais l'ascenseur au milieu des immeubles. La serveuse du resto m'avait dit « Allez-y, il y a une belle vue et vous pouvez grignoter. » J'étais donc montée sur le toit terrasse et y avais découvert un snack géré par une équipe de jeunes et un jardin duquel on pouvait voir la forêt se jeter dans l'océan !

Mon réveil a sonné, mon rêve s'est arrêté...

Ouverture printemps 2025 à Tarnos !

RÉHABILITER LES FERMES EN LOGEMENTS SOCIAUX PAYSANS

Dans les territoires ruraux, les fermes ont été créées pour permettre à des agriculteur.rices et à des familles de vivre à proximité du lieu où étaient produits leurs aliments et ceux de leur territoire. Aujourd'hui en France, 200 fermes disparaissent chaque semaine. 50 % des agriculteur.rices seront à la retraite dans 10 ans mais un.e sur trois n'est déjà pas remplacé.e actuellement. Face aux enjeux climatiques et de souveraineté alimentaire, faciliter la transmission des exploitations et l'installation de nouveaux.elles paysan.nes est une nécessité.

Et si nous sauvions les fermes pour en faire des lieux de vie collectifs, joyeux et productifs dans le respect du vivant ? La ferme était autrefois intrinsèquement liée à la cellule familiale et abritait plusieurs générations. Si cette configuration se fait de plus en plus rare, les bâtiments des fermes présentent des caractéristiques adaptées à l'habitat collectif, un mode de logement de plus en plus plébiscité. De plus, l'installation dans les fermes, de plusieurs ménages (paysans et non paysans) permet de trouver un modèle économique viable pour la réhabilitation de ces fermes qui représente souvent de lourds investissements, de rompre l'isolement, et de redynamiser le tissu économique et social des campagnes.

ReNouveau Paysan propose de fédérer les bailleurs sociaux, organismes fonciers, acteurs agricoles et collectivités pour réhabiliter les fermes en logements sociaux paysans. Des recherches et expérimentations sont en cours pour créer un modèle répliquable.



© Isolat collectif d'architectes : Concertation publique au Porge

La bonne recette

■■■■■■■■■■ de Killian WIEBER, Architecte

Où habitez-vous ?

Vu que nous sommes un collectif d'architectes, nous avons plusieurs lieux de vie. Pour ce qui est de Killian et Bérengère, ils habitent à Hourtin Plage. Pour ce qui est de Daphnée, elle habite à Bordeaux Bacalan. Notre autre lieu de vie c'est l'endroit où nous exerçons notre activité d'architecte et où le collectif se retrouve. Ce lieu se situe à Hourtin bourg, proche de la mairie et de l'église, sur la place du village. Notre territoire ou plutôt notre « isolat » c'est le Médoc.

Qu'est-ce que le permis de construire solidaire ?

L'idée est d'apporter un soutien professionnel tout en rendant autonome toute personne voulant entreprendre un projet de petite construction.

En effet les honoraires d'un architecte pour des constructions inférieures à un montant de travaux de 50 000 € paraissent souvent disproportionnés car il y a un temps de travail incompressible. Grâce au permis solidaire, on souhaite pouvoir rendre accessible le travail de l'architecte à toutes les personnes qui n'ont pas de gros moyens et qui peuvent en avoir besoin ponctuellement.

Nous ne réalisons pas la déclaration ou le permis mais nous mettons à disposition une notice que nous avons conçue pour que la personne vienne pendant une matinée réaliser elle-même ses documents.

Pendant cette matinée nous sommes présents pour répondre aux questions liées aux règles d'urbanisme et de la construction en générale.

Nous faisons également des préconisations sur des matériaux écologiques et locaux grâce aux échantillons disponibles dans notre matériauthèque. Nous pouvons également conseiller certaines entreprises locales ou d'autres acteurs plus institutionnels.

Qu'est-ce qui a motivé votre recherche d'autonomisation des citoyens dans cette réalisation ?

Nous portons globalement cette démarche d'autonomisation sur l'ensemble de nos projets et avec l'ensemble des acteurs impliqués. Par exemple, nous accompagnons les auto-constructeurs à la réalisation de leur projet ou nous réalisons des projets avec une partie en démarche participative. En effet, nous pensons que l'autonomie des citoyens permet à la société civile de gagner en liberté et en clairvoyance. Un citoyen autonome gagne en capacité d'action sur le réel, il devient ainsi acteur et engage la responsabilité de ces actes tout au long du projet. Cette démarche est pour nous primordiale. Elle décale aussi les rapport de pouvoir sachant / non sachant et propose un autre rapport, celui de la coopération et de la compréhension.

De façon personnelle, nous avons pu expérimenter des démarches ou l'accompagnement de professionnels garantissant un cadre sécurisant permettant l'autonomie progressive des acteurs. Je pense par exemple à l'accouchement à la maison de notre fils Loup. La sage-femme a joué ce rôle pour nous. Ce type de démarche nous a inspiré. Nous cherchons à le traduire à notre échelle et dans notre branche d'activité dès que cela se présente.



© Clara Lang - le renouveau des fermes qui disparaissent aujourd'hui en France



Lancer une permanence « Permis de Construire Solidaire »

de Isolat collectif d'architectes



ÉTAPE 1

LE LANCEMENT

- Trouver un tiers-lieu près de chez soi
- S'entourer d'architectes-bénévoles pour animer les permanences
- Proposer une récurrence dans le calendrier (1/2 journée par mois est une bonne piste).
- Proposer aux futurs participants une inscription par mail leur demandant les infos suivantes :
 - Nom et prénom
 - Date de permanence choisie
 - Présentation de leur projet
- Communiquer !

ÉTAPE 2

L'AVANT-PERMANENCE

Pour faciliter l'accompagnement, demander aux participants d'**amener le maximum de documents** qui parle de leur futur projet. Utiliser l'email de confirmation d'inscription pour cela :

- « Bonjour,
Pour la permanence "Permis de Construire Solidaire", pensez à amener le maximum de documents concernant votre futur projet, par exemple :
- cadastre et/ou plan du terrain
 - photographies du terrain et/ou du bâti existant
 - croquis ou dessins du futur projet

Dans le cas de projet sur un bâti existant, prendre en plus :

- plans de chaque niveau
- plans des façades
- plans de coupes
- plan de masse (vue de haut)

Si vous avez déjà commencer les pièces graphiques du permis de construire, c'est bien, amenez-les !

À très vite,

... »

ÉTAPE 3

LA PERMANENCE

Un architecte-bénévole accueille les participants lors de **la permanence des « Permis de Construire Solidaire »** et propose en plus de son expérience :

1 Kit Permis Solidaire :

- le cerfa correspondant au projet
- un dossier pré-rempli pour les pièces graphiques et cartouché
- un livret d'aide : outil indispensable et complet qui répond aux principales interrogations sur les permis de construire
- un guide avec toutes les étapes à suivre pour déposer un permis de construire
- **Le + qui fait la différence : une petite trousse avec l'essentiel pour dessiner et annoter.**

1 Boîte à outils (consultable sur place) :

- une sitographie « ressources »
- des modèles de permis de construire déjà réalisés
- des livres sur l'architecture, la rénovation et la construction

ÉTAPE 4

LA PARTICIPATION FINANCIÈRE

L'accompagnement complet par des architectes, de la conception au dépôt du permis de construire, est une démarche solidaire pour les petits projets à budget réduit.

Il est possible de valoriser cette transmission de savoir :

- à prix libre par session (afin de ne pas décourager les plus petits budgets)
- à partir de 20 € par participant et par session (prix choisi chez Isolat).



Antoine RUIZ-SCORLETTI, RoseLab

dossier



DÉCONSTRUIRE POUR (RE) CONSTRUIRE, FABRIQUER POUR FAIRE TIERS-LIEU

Nous, la Manufacture Distribuée (RoseLab, Makers&Co, Laboratoire Organique de Lular (LOL), Imaginations Fertiles), souhaitons repenser les liens entre production et consommation pour des objets plus utiles, durables, réparables et locaux tout en produisant des communs autour de la fabrication.

Animés par la volonté d'apprendre à faire ensemble (*Learn, Make, Share*), nous avons poussé les potards de nos savoir-faire pour aller plus loin dans la réappropriation de l'appareil productif. Compréhension des filières de production, expérimentations, chantiers participatifs, apprentissage par le faire et par l'erreur, partage et documentation... tout ce que nous avons appris au Multiple (notre premier lieu) est utilisé, déformé et partagé pour faire lieu en intégrant pleinement des objectifs écologiques et sociaux.

Est-ce qu'un tiers-lieu est forcément un espace physique ? Est-ce qu'un Espace du Faire doit obligatoirement proposer un accès à des machines aux makers ou makeuse de sa communauté ? Presque originels de notre mouvement, ces débats sont devenus concrets en 2019 pour la future équipe de la Manufacture Distribuée au moment où nous perdions notre lieu et une partie de notre communauté situés à Toulouse (le Multiple).

« Bienvenue dans la Manufacture Distribuée où il a fallu se déconstruire pour (se)reconstruire des lieux. »

© Chantier Participatif Peinture des murs du LOL (Laboratoire Organique de Lustrar) en 2021 à Lustrar (HP), Kerry Gamon



ÉTAPE 1 : DÉCONSTRUIRE

Le Multiple était un lieu parfait qui faisait cohabiter un tiers-lieu porté sur l'ESS et l'innovation sociale avec un FabLab pour presque tout fabriquer. Après sept ans d'histoire, nous étions contraints de le quitter en 2020.

En anticipation de ce départ, et du fait de la passion d'Adrien Gautier (cofondateur et cogérant de la Manufacture Distribuée), nous avons commencé à devenir des fabricant·s de *tiny-house*. Nous avons hacké ces petites maisons sur remorque pour en faire des tiers-lieux dont des Espaces du Faire. Finalement cela nous a permis de continuer à nous réapproprier des savoir-faire tels que :

- la conception et modélisation 3D avec calcul de charges ;
- le travail du métal ;
- l'alliance entre fabrication artisanale, conventionnelle et numérique ;
- l'économie circulaire en fabriquant nos *tinys* sur des panneaux sandwichs de récupération pour les murs, des fenêtres de seconde main, du bois de la Halle...

Après la fabrication d'une première *tiny*, nous avons décidé de construire collectivement la seconde en proposant, pendant presque un an, des chantiers participatifs tous les samedis au Multiple. Le public était invité à venir s'initier au maquettage grâce à l'impression 3D et à la découpe laser, au travail du métal pour la structure ou encore du bois pour le mobilier.

Ces habitats mobiles nous permettent de nous connecter à une infinité de lieux à Bellefontaine avec les Imaginations Fertiles, à Createch à Saint-Jean, au LabPlace à Oust... En plus d'être mobile, l'objet attire et devient le totem de nos savoir-faire.

En quelques mois, nous avons développé un nouveau produit à fabriquer qui répond à des besoins locaux (médiation de proximité, espace mobile, réappropriation de savoir-faire plus artisanaux, projet collectif...), une expérimentation (un Espace du Faire ambulante) et une confrontation à l'économie circulaire et ses problématiques (pérennité du gisement, qualification des matières premières...). Nous avons découvert une nouvelle façon de faire lieu.



© Chantier Participatif Montage de la structure métallique de la TinyHalle en 2020 au Multiple à Toulouse, Antoine Ruiz-Scorletti de la Manufacture Distribuée

ÉTAPE 2 : PROLONGER, EXPÉRIMENTER ET COMPRENDRE

La fabrication de *tiny house* nécessite un espace couvert. Nous avons eu l'opportunité d'auto-construire un hangar à Lustrar (village de 100 habitant·s dans les Hautes-Pyrénées). Avec une dizaine de personnes nous nous sommes retrouvés, plusieurs fois par mois, pour des chantiers participatifs autour de la fabrication d'une structure en bois, la découverte de la terre paille, l'aplatissement des sols, le raccordement électrique... En moins d'un an, nous avons construit un bâtiment à notre image : local, documenté, construit ensemble, apprenant et expérimental. C'était le début du Laboratoire Organique de Lustrar (LOL), un espace de fabrication partagé tandis que nos *tinys* nous servaient pour vivre à proximité.

En développant ces nouveaux savoir-faire, nous nous sommes aussi questionnés sur nos habitudes de consommation et nos pratiques de production. Fabriquer et vivre en *tiny house* oblige à repenser, par la contrainte de l'espace, notre consommation et notre production.

ÉTAPE 3 : PARTAGER ET CONSTRUIRE

Nous poursuivons nos expérimentations qui enrichissent nos savoir-faire. Nous nous intéressons à la provenance de la matière première, au réemploi et surtout au partage de nos apprentissages afin de contribuer au basculement de notre société vers un monde plus collaboratif, social, solidaire et durable. Nous continuons à fabriquer et

à vivre dans des *tiny house* d'une part, à proposer des chantiers participatifs gratuits pour en découvrir les étapes de fabrication d'autre part. Dans une démarche collaborative, nous vendons également des kits montés par des artisans locaux et nous partageons nos modèles en *open source*.

En outre, les auto-constructeurs font visiter leurs chantiers, ils échangent des centaines de messages par semaine pour diffuser une bonne pratique, un bon gisement de matières, une photo de l'avancée d'un chantier... Des formations pair-à-pair sur l'auto-construction ont également lieu. Ce groupe autour de l'auto-construction a démontré que vraiment tout peut être partagé et réapproprié, même la construction. Il a généré une dynamique territoriale et a participé à l'appropriation du LOL par la population.

En 2019, nous pensions avoir tout perdu. En 2024, nous participons à une nouvelle façon de produire et de consommer grâce à notre plateforme de mutualisation et de circulation d'outils, de services, de communautés et de savoir-faire à destination des entrepreneur.e.s du Faire en région Occitanie. Structurée autour de trois filières (bois, textile, céramique) et de la fabrication numérique, cette plateforme est composée de trois lieux complémentaires, reliés par des solutions mobiles.

Plus simplement, nous fabriquons presque tout ensemble (surtout des *tinys*) et nous contribuons à forger une nouvelle société collaborative et durable. Nous sommes des makers qui faisons par nous-mêmes et surtout avec les autres.



Thibaut VULLIN, Co-fondateur de la foncière solidaire Novo Loco et Fondateur d'ExpliCités
Louis MICHEL, membre de La Compagnie des Tiers-Lieux. Membres du Cercle Thématique Foncier & Immobilier ESS et tiers-lieux de La Compagnie des Tiers-Lieux (Hauts-de-France)

DÉPASSER LA PROPRIÉTÉ PAR LE DÉMEMBREMENT

En 2023, 70 % des tiers-lieux sont locataires ou occupants, la plupart pour une durée relativement courte (moins de 4 ans¹).

« Maîtriser » son espace pour un tiers-lieu et son collectif majoritairement issu de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), représente un défi. Le contexte de marché immobilier ne permet pas l'implantation pérenne des initiatives atypiques. Pour un tiers-lieu, « maîtriser » son espace demeure le seul moyen de l'adapter à ses usages, de pérenniser son projet d'activités, et de s'ancrer localement pour participer activement aux transitions de son territoire.

À l'instar de l'air ou de l'eau, la terre est un bien commun, les acteurs de l'ESS s'emparent de la question et militent pour tenter de préserver le foncier des dérives spéculatives, pour mieux le partager et pour sanctuariser sa valeur d'usage : la seule à même de répondre concrètement aux impératifs de sobriété. La notion de pérennité ou d'intérêt général intègre peu à peu les contrats immobiliers souscrits avec les acteurs institutionnels (baux emphytéotiques, baux commerciaux d'utilité sociétale, commodats).

C'est le cas par exemple des acteurs publics de l'habitat, qui pour faire face à la crise du logement (elle aussi nourrie par les mêmes dérives du marché), ont su questionner les fondements de la propriété privée pour inscrire dans le droit français un principe de dissociation foncier-bâti. Inspiré de nos cousins bruxellois, ce dispositif anti spéculatif prône le droit d'usage d'un bien immobilier et sanctuarise sa vocation d'intérêt général.

Les Community Land Trust Bruxellois (CLTB), une terre partagée pour un usage responsable

Le CLTB est une association sans but lucratif qui acquiert et gère de l'immobilier pour le rendre accessible aux revenus modestes. Le CLTB met en œuvre les mécanismes de la dissociation foncier-bâti en restant propriétaire du sol et en vendant les bâtiments. La valeur du terrain n'étant plus prise en compte dans celle du projet global, les logements sont donc accessibles aux faibles revenus. Étant propriétaire du sol, le CLTB maîtrise les modalités des transactions futures pour limiter les effets spéculatifs et garantir la vocation solidaire et participative du projet. Au-delà des logements, les CLTB développent des commerces de proximité ou des entreprises d'économie sociale, des espaces culturels et communautaires.

¹ <https://observatoire.francetierslieux.fr/donnees/>
(Consulté le 05/08/2024).

En France, le Bail Réel Solidaire (BRS), favoriser l'accession sociale à la propriété

Depuis 2014, le BRS permet à des ménages modestes de devenir propriétaires de leur résidence principale. Concrètement, il permet à un Organisme de Foncier Solidaire (OFS) de procéder à la dissociation économique du foncier et du bâti en garantissant un effet anti-spéculatif. Les ménages bénéficient d'un bail rechargeable de longue durée (18 à 99 ans) établi uniquement sur le bâti. Pour pouvoir en bénéficier, les ménages successifs respectent un plafond de ressources. Le BRS permet ainsi de baisser le coût d'un logement et de pérenniser la vocation sociale des logements.

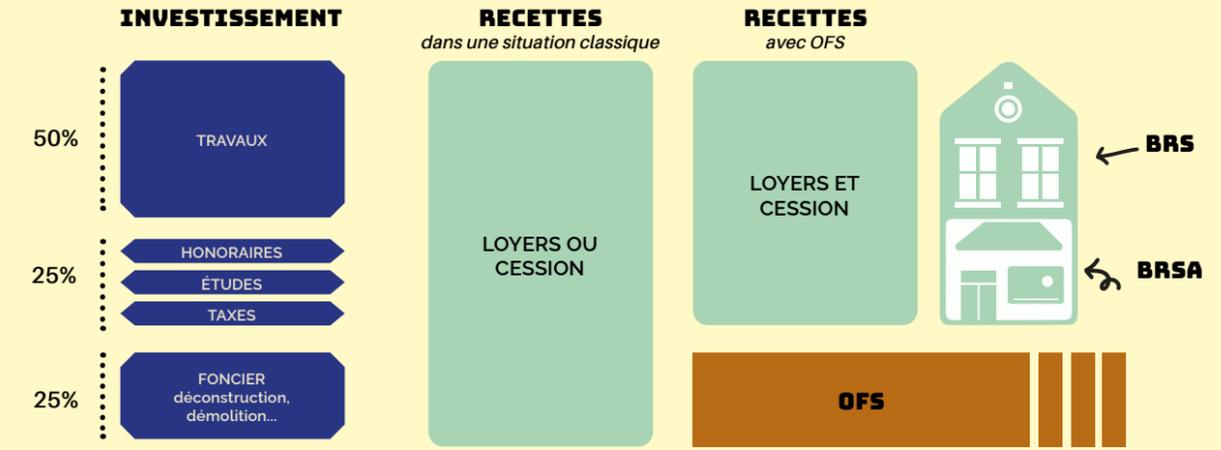
L'émergence du Bail Réel Solidaire d'Activité (BRSA), est-elle une piste pour les tiers-lieux ?

Depuis 2023, selon les mêmes fondements juridiques que le BRS, le BRSA permet la location ou l'accession à la propriété de locaux à usage d'activités professionnelles ou commerciales. Il est conclu pour une durée de 12 à 99 ans avec la possibilité pour l'OFS de prévoir des critères d'éligibilité fondés notamment sur le statut du preneur ou le type d'activités... Une aubaine pour les tiers-lieux ?

En neutralisant les enjeux fonciers et en redonnant une valeur d'usage au bâti, ces montages permettent de lutter progressivement contre les doubles méfaits de la spéculation foncière :

- Des territoires trop attractifs (ou zones tendues) objets de pressions immobilières rendant l'accès au foncier difficile.
- Des territoires en déprise où les porteurs de projets locaux ne pourraient investir au risque de perdre leur capitalisation immobilière.

Schéma d'ExpliCités



Déployer une solution d'avenir

Comme souvent, une innovation sociale prototypée par les acteurs de l'ESS permet d'en tirer des leçons prospectives. Le BRSA trouvera les conditions de son essaimage et de son appropriation par les acteurs institutionnels dès lors que son déploiement permettra le développement économique plus traditionnel mais aussi environnemental et sociétal : services, commerces, artisanats, conciergeries, lieux de rencontre.

La Revue sur les tiers-lieux

Coopérative Tiers-Lieux,
5 rue des Campanules, 33170 Gradignan.

Ils/Elles ont contribué

Mélissa Gentile, Sophie Baux, Tiphaine Verrier de la Coopérative Tiers-Lieux ; Pauline Palassy ; Stéphane Grasser de l'ARBAN ; Nathalie Célaré de Pas si loin ; Élise Levet de l'Agence Elma ; Émilie Lordemus ; Réseau Têla ; Karine Oudot de La Vieille Ecole ; Prosper Wanner des Oiseaux de Passage ; Christophe Thomas, Les Ch'tites Maisons Solidaires ; Martin Dassieu des Compagnons Bâtisseurs ; Maud Carrichon - PTCE SA ; Kathleen Boquet de Renouveau paysan ; Killian Wieber de l'agence Isolat ; Antoine Ruiz-Scorletti du RoseLab ; Thibault de Novoloco, foncière solidaire ; Louis Michel de la Compagnie des tiers-lieux ; Séverine Toulis de La Maison Forte.

Coordination de publication : Mélissa Gentile

Éditorialisation : Mélissa Gentile avec les contributions des membres du Conseil Tiers-Lieux

Relecture : Tiphaine Verrier et Mélissa Gentile

Conception graphique et illustrations : Sophie Baux

Illustration Couverture : Sophie Baux

Images : tous droits réservés Coopérative Tiers-Lieux, Eco Hameau du four à pain, Le Pas Si Loin, Émilie Lordemus, réseau Têla, La Vieille École, Marion Revoyre, Stéphanie Nava, Prosper Wanner, Escapade Cistude, Lil' Pouss', Compagnons Bâtisseurs, Clara Lang, Isolat collectif, le LOL, Kerry Gamon, Antoine Ruiz-Scorletti, ExpliCités, Séverine Toulis.

Typographie : Amiamie du collectif Bye Bye Binary. Disponible sur <https://typotheque.genderfluid.space/>

Diffusion & distribution : Coopérative Tiers-Lieux

Impression : Korus Imprimerie - Novembre 2024
ISBN 978-2-9585453-5-2

Chez le même éditeur



La Revue sur les tiers-lieux #11 - L'accueil

L'accueil de l'autre dans un tiers-lieu est fondamental, comme ça devrait l'être partout ailleurs : c'est la porte que l'on ouvre, la première marche, le chemin vers lequel on nous accompagne vers d'autres possibles.

2024 • 978-2-9585453-4-5 • 32 p. • 15 €



Les Cahiers du Labo - 2° édition revue et augmentée

Au travers de cette 2° édition, nous actualisons et rendons plus digeste la somme des connaissances accumulées en 10 ans d'expérimentations et de bifurcations. Nous y associons un site compagnon :

labo.tierslieux.net sur lequel vous trouverez des ressources complémentaires pour dynamiser votre lecture.

2024 • 978-2-9585453-2-1 • 64 p. • 15 €

Choix

La Revue sur les tiers-lieux #12 a été mise en ligne au format PDF (format propriétaire mais ouvert) et rendue disponible au téléchargement dans la « Médiathèque » du site de la Coopérative Tiers-Lieux. La copie numérique n'est pas une menace pour les savoirs et les œuvres, mais une façon de les faire vivre et de les mettre à disposition du plus grand nombre. Nous espérons que ces écrits seront diffusés, qu'ils nourriront de nombreuses réflexions, et qu'ils serviront de point d'appui à la création de projets.

Parce que cette revue reste un objet d'art et de mémoire, nous avons tenu à créer une édition papier.

Cette revue est disponible sur le site coop.tierslieux.net, via « Bon de commande » et lors d'événements publics. Sans publicité, *La Revue sur les tiers-lieux* assure son fonctionnement avec le concours de financements publics et de commandes. La version numérique est, et restera, quant à elle gratuite.

La Coopérative Tiers-Lieux

Tiers de confiance des pouvoirs publics et des acteurs locaux, la Coopérative Tiers-Lieux est :

- La tête de réseau des espaces de travail partagés tous secteurs confondus (tertiaire, artisanal, agricole) en Nouvelle-Aquitaine.
- Un organisme de formation et certificateur national de la compétence « Piloter un tiers-lieu ». Les formations professionnelles proposées sont liées au changement des pratiques socio-professionnelles des personnes, des organisations et de leur territoire. Elles s'appuient plus spécifiquement sur l'expérience tiers-lieux, les dynamiques de coopération et la posture de facilitation.
- Un laboratoire d'innovation sociale : penser l'avenir des tiers-lieux en générant du savoir et en testant des innovations.



La Revue Collector sur les tiers-lieux

La Revue Collector célèbre les 10 ans de la Coopérative Tiers-Lieux et les 10 numéros de *La Revue sur les tiers-lieux*. C'est une grande sélection d'articles issus des dix premières revues augmentée de nouveaux articles.

2023 • 978-2-9585453-1-4 • 136 p. • 28 €



Le lien social, c'est la santé !

Essai : En quoi la dynamique tiers-lieu appliquée au champ sanitaire et médico-social transforme-t-elle les organisations ?

Au sein de la Coopérative Tiers-Lieux, les sujets de société choisis nous touchent souvent de manière politique et intime. Penser la transition générationnelle à venir est l'enjeu de ce plan de travail.

2024 • 978-2-9585453-3-8 • 28 p. • 15 €

L'ensemble de nos publications est disponible au téléchargement et au format papier sur le site de la Coopérative Tiers-Lieux, à ce lien : coop.tierslieux.net/select-doc/nos-publications

la
coopérative
tiers-lieux

f tierslieux

in Coopérative Tiers-Lieux

Vous en voulez encore ?

« Les tiers-lieux pour vivre mieux » un seul site : coop.tierslieux.net

Les publications « par, pour et sur les tiers-lieux », éditées par la Coopérative Tiers-Lieux : cutt.ly/ywS2l4Hf

Pour nous écrire : contact@tierslieux.net

Pour recevoir « Les Nouvelles mensuelles des Tiers-Lieux » : cutt.ly/fwDwLjuC

Pour embarquer avec nous et porter la voix des tiers-lieux et des sujets alternatifs haut et fort : cutt.ly/OwVSYPEY

avec le soutien de





coop.tierslieux.net



ISBN : 978-2-9585453-5-2



9 782958 545352



le scic
entreprendre ensemble
au cœur des territoires